

Redoublement Que faire

Par **Gaiv**, le **26/07/2022** à **19:07**

Bonjour,

J'ai reçu un appel aujourd'hui d'un personnel de mon école me disant que elle n'avait pas le choix que de me faire redoubler après avoir vu mon bulletin scolaire.
Après une longue conversation et négociation, elle m'a dit qu'elle me rappellera demain midi ou jeudi matin maximum (en me disant tout de même que ça allait être un miracle si je passais).

Je suis en 2ème année (Bachelor) dans une école privée.
Cette année j'ai été très malade (une Hépatite A qui m'a cloué au lit et qui a duré plusieurs mois).

Donc j'ai eu pas mal d'absences et de devoirs non noté (les professeurs ne voulait pas lancer des cours en distance car ils trouvaient ça embêtant) et comme j'avais perdu contact avec mes camarades de classe et que l'un d'entre eux m'a harcelé au téléphone (car il voulait avoir des rapports sexuels avec moi), je n'ai pas pu (et je me suis sans doute renfermé sur moi même à ce moment là, j'étais trop embarrassé) demander des devoirs via mes camarades de classe.

J'ai eu le droit à des rattrapages il y a quelques semaines, des professeurs m'ont envoyé des devoirs par mail (à peu près tous en même temps).
Je suis passé de 6,10 à 9,15 de moyenne.

Honnêtement je ne sais pas quoi faire. Pensiez-vous que je peux faire quelque chose ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2022** à **14:00**

Bonjour

Tout d'abord, j'ai été choqué par le passage où vous évoquiez l'harcèlement de votre camarade. Avez-vous dénoncé son comportement ? Il ne faut surtout pas laisser passer cela. Il y a des dispositifs pour vous aider dans vos démarches

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/harcelements>

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et->

sexuelles

Ensuite, il ne faut pas vivre ce redoublement comme un échec. Avec vos problèmes de santé, vous ne pouviez pas être à 100 % sur vos études.

Vous avez fait une belle progression avec les rattrapages. Mais malheureusement, 9.15 ce n'est pas encore assez pour bénéficier de points de jury.

Par **Gaiv**, le **27/07/2022** à **17:38**

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre réponse.

Pour l'harceleur, je ne m'étais douté de rien (2 ans dans la classe, a une copine depuis 8 mois).

Le personnel ne m'a pas encore appelé (et il commence à se faire tard donc elle m'appellera sûrement demain matin).

Je pense que je vais arrêter d'espérer même si clairement un redoublement vas être dur à avaler (surtout à mes parents qui vont le prendre très mal).

Merci beaucoup pour votre réponse et je vous tiens tout de même au courant de la réponse que j'aurais au téléphone demain matin.

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/07/2022** à **13:11**

Bonjour

Oui tenez nous au courant !

Pour votre harceleur, vous pouvez aussi vous renseigner s'il y a un(e) référent(e) harcèlement au sein de votre école. Il ne faut surtout pas laisser passer ce comportement immonde car si personne ne le cadre il va sans doute récidiver avec d'autres filles (d'ailleurs vous n'êtes sans doute pas la première).

Par **Gaiv**, le **03/08/2022** à **15:28**

Re-bonjour !

Désolée pour les nouvelles tardives mais je vais tout juste de l'avoir au téléphone et MIRACLE !

Elle me laisse passer mais avec tout de même avec des engagements à tenir.

Rendre avant le 10 septembre 5 devoirs.

Pour l'année prochaine, avoir la moyenne dans toute les matières, aucun retard ou dès 2 absences injustifiées conseil de discipline.

Je suis très heureuse.

Merci pour les réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/08/2022** à **13:39**

Bonjour

Je suis très content pour vous !